

Objectif J1 :
 Créer un cadre de protection du patrimoine naturel

*Indicateur - Pourcentage du territoire communal protégé
 (Natura 2000,...) ou couvert par le schéma directeur « Nature »*

Renforcer les clauses de conservation et de valorisation de la nature dans les projets d'urbanisme et d'architecture

Contexte

Le développement urbain actuel offre le plus souvent des projets recherchant une qualité intérieure et extérieure basée sur le confort visuel et la fonctionnalité. Il est indispensable d'associer à ces valeurs une notion de durabilité où l'impact du projet sur son environnement est d'avantage pris en compte.

Le RRU propose déjà une série de clauses allant dans le sens d'un développement durable (végétalisation des toitures plates > 100m², PEB, gestion des eaux de pluie sur la parcelle...). A son niveau, une commune est en droit de préciser ces clauses en les intégrant dans les outils dont elle dispose (permis, PPAS, recommandations...).

Développement de l'action

Avant de proposer de nouvelles clauses de conservation et de valorisation de la nature dans les projets d'urbanisme et d'architecture, il sera important d'identifier quelques pistes de réflexion, entre autres, lors de l'instruction des permis d'urbanisme.

Ces pistes peuvent aboutir, dans un premier temps, en un renforcement des clauses existantes liées à la conservation et la valorisation de la nature notamment en les regroupant au sein d'une même partie dans les outils utilisés par la Commune (permis, PPAS, recommandations...). Cette partie pouvant, par la suite, être amendée de nouvelles clauses (limiter les parkings souterrains, utiliser des revêtements poreux...).

Enfin, l'augmentation de clauses étant souvent associée à une contrainte pour les investisseurs et promoteurs, il serait intéressant de rechercher des possibilités de stimulants (primes, action 15).

Enjeux en matière de développement durable

Environnementaux : protéger le patrimoine naturel urbain.

Economiques : soutenir les entreprises qui réalisent des efforts dans la valorisation du patrimoine naturel.

Sociaux : améliorer la qualité de vie.

Indications de calendrier

A initier courant 2010.

Acteurs

Pilote(s)	Service Urbanisme
Service(s)	
Autre(s)	

Moyens financiers

Evaluation de l'action

Environnement	★	Solidarité générations futures
Economie		Solidarité nord / sud
Social		Ampleur géographique

Plus le nombre d'★ est important, plus la faisabilité/l'impact/l'ampleur de l'action est grand

Cote maximale = ★★★

Lien(s) vers action(s)

13, 15, 16